



Changement de statut etudiant à salarier

Par **toobibdzz**, le **07/02/2010** à **21:46**

Bonjour,

je suis un jeune médecin algérien et je viens d'avoir un diplôme d'infirmier d'état, j'ai trouvé du boulot dans une EPAD, j'ai déposé un dossier de changement de statut auprès de la DDTFP du Val d'Oise le 22 novembre 2009 et on m'a donné un récépissé de 3 mois avec la mention "il n'autorise pas son titulaire à travailler" et jusqu'à maintenant j'ai pas eu aucune réponse, le problème c'est que je travaille actuellement et à plein temps mais y'a 2 jours un ami m'a dit que malgré le diplôme français il me faut une autorisation de travail.

Je veux savoir s'il va me refuser le changement de statut et que dois-je faire pour régler ma situation et est-ce que ça prend du temps puisque ça fait 3 mois que j'attends ;;;;;;;merci

Par **sacel**, le **07/05/2010** à **23:46**

il faut aller à la Direction du travail et de l'emploi pour avoir les renseignements nécessaires.